

Office municipal des sports

2 décembre 2021

L'OMS contribue à l'élaboration, la pratique et la promotion de la vie sportive sur la commune. Ses membres initient des projets et organisent des débats autour des problématiques liées à la pratique du sport.

Son fonctionnement

Le conseil d'administration de l'OMS est composé de représentants des associations sportives, d'élus et d'un participant de la commission Handicap. Il élit en son sein un président.

Quelques actions

L'OMS a participé à la campagne de lutte contre les incivilités et la violence sur et hors les terrains intitulée « Le sport a du cœur ». Il contribue à l'élaboration des critères de subventions accordées aux clubs et il a institué la Fête du Sport.

Contact

Développement associatif

Maison des Associations René Couillaud
(MARC)

6 rue des Becques
44230 Saint-Sébastien-sur-Loire

02 40 80 85 88

Écrire

Du lundi au vendredi (fermé le jeudi matin)
8h30 à 12h et 13h30 à 17h30

■

- [Contact](#)